

# PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE du Mardi 09 Mars 2021

## TABLEAU DES PRÉSENCES (à distance)

Mél : [ce.0310454a@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0310454a@ac-toulouse.fr)

<u>ENSEIGNANTS</u>	<u>PARENTS</u>	<u>MAIRIE</u>
Mme N. Charvet Mme Collot Mme N. Garrigues Mme L. Leblan Mme C. Delage Mme L. Begey Mme N. Desfour Mme S. Hespert Mme M.-P Maraval Mme A. Ossola Mme E. Bourgaillh Mme M. Gudewiez Mme L. Soutoul Mme G. Loubet Mme I. Grondin Mme L. Tessier M Soler, Directeur	<u>APIE :</u>  M. Roche Mme Magnin Robert M. Martinez M. Marsac  <u>FCPE :</u>  Mme Faure Mme Noël Roux M. Delcroix Mme Causse Mme Goursau M. Khatib Mme Leblais Mme Péronne Mme Magdeleine	Mme Roux, Adjointe au Maire Mme C. Passemar, service scolaire M. Tronco, Maire  <u>ALAE LEC</u>  Mme S. Camo  <u>Inspecteur départemental de l'éducation nationale</u>  <u>M. C. CHARDONNET, EXCUSÉ</u>

### I. Bilan à mi-année des actions du projet d'école :

- **Projets particuliers en cours :**

une année spéciale... Les théâtres, musées et cinémas sont fermés, les spectacles ...en visio. Trois artistes sont venus à l'école pour présenter un moment de danse dans le hall aux CM2 de Mme Maraval et un artiste intervient avec les classes de CE2 de Mmes Delage et Ossola dans le cadre de projets culturel prévus l'an dernier. Une spécialiste des rollers est intervenue dans le groupe des CM1. Les classes peuvent accéder à certaines animations ou spectacles en ligne.

- **Protocole sanitaire, questions sur le contexte ( brassage, organisation école et périscolaire, masques, prélèvement salivaire... ) :**

L'école s'est adaptée aux nombreux changements de protocoles afin de gérer au mieux les règles de distanciation, les gestes barrières, le non-brassage des groupes. M. Soler remercie tous les personnels enseignants, d'animation et d'entretien des gros efforts consentis pour répondre à ces contraintes. (Dédoulement des récréations, aménagements des espaces d'animation, respect de zones précises à la cantine, multiplication des exigences liées au ménage et à la désinfection...etc...) L'Education nationale et la Municipalité ont fourni des masques en tissu et/ou chirurgicaux pour aider les familles. Les parents devant équiper eux-même leurs enfants. Le goûter collectif géré par l'ALAE est devenu impossible à organiser dans les conditions requises ; les enfants peuvent prendre un goûter, individuellement, à un moment autorisé, en prenant des précautions / distanciation. Nous n'avons à ce jour aucune précision quant aux tests salivaires annoncés par le ministre aux médias.

### II- Effectifs 2021/2022, carte scolaire.

A ce jour , les effectifs prévus sont :

**CYCLE II 219**

CP 75

CE1 69

CE2 75

**CYCLE III 175**

CM1 88

CM2 87

**Total 394**

Au CDEN de février, aucune mesure de carte scolaire n'a été envisagée pour la rentrée prochaine.

**III- Mairie, Budget 2021 :**

- Le budget de fonctionnement 2021 est reconduit à l'identique de 2020. En raison de la réduction des possibilités de sorties scolaires, le budget de transport par classe, passe de 450€ à 400€. M. le Maire souligne un important accroissement du budget photocopies. L'équipe enseignante rappelle que l'équipement en manuels, chers et rapidement obsolètes, représenterait un coût très supérieur. En tout état de cause, M. le Maire témoigne de sa volonté de répondre aux besoins de l'école.
- On envisage le remplacement du mobilier dans une classe et certaines collègues souhaiteraient voir leurs classes repeintes ainsi que les modules mais Mme Passemar évoque des difficultés techniques liées au revêtement des murs des classes. Le mobilier de la salle de réunion est installé. Le travail de réflexion sur le parc informatique, entamé les années précédentes, doit se poursuivre pour aboutir à une amélioration des fonctionnements.
- Projet commun « Bulles Poétiques » : il se concrétisera en Mai par des expos, installations, lectures variées et partagées par l'ensemble de la commune.
- Mise en place du SMA : M.le Maire rappelle l'obligation légale qui est faite aux Maires d'organiser ce Service Minimum d'Accueil lorsque les enseignants sont absents à plus de 25 %. Il expose que c'est la mission de l'école d'accueillir les enfants et demande qu'un protocole concerté soit mis en place. M. Soler rappelle que la mission de l'école est d'éduquer et d'instruire et fait part de sa grande prévention quant à ce dispositif : la mise en place d'accueil dans les classes, le recrutement des adultes encadrants sont des sujets sensibles qui posent des questions importantes . Quelques incidents relevés lors de cette journée de SMA ont pu être signalés par les enseignantes ; la classe est un lieu encore voué aux apprentissages et identifié comme tel par les enfants. C'est un espace "sacralisé" où l'enfant devient élève et construit ses savoirs. En ces temps troublés où les repères essentiels se diluent, où un enfant qui arrive à l'école à 7h30 et en repart à 18h15 passe plus de temps périscolaire que scolaire à "l'école", il paraît essentiel de ne pas rajouter de confusion à la confusion. La classe n'est pas un lieu neutre et sans affect : une enseignante crée une ambiance de travail, apporte sa note personnelle à cet espace pour donner aux élèves le meilleur cadre, rassurant et personnel, où apprendre. Le fait de retrouver la classe "changée" ne facilite pas la sérénité nécessaire à une bonne relation pédagogique.
- Portail abrité : tout le monde se félicite de l'ouverture d'un portail supplémentaire abrité de la pluie et du vent.
- Points d'eau supplémentaires aux modules 1 et 4 : des difficultés techniques risquent de retarder l'installation des points d'eau nécessaires à l'application du protocole sanitaire. Cela pourrait être étudié pour 2022.
  - ⇒ La fcpe demande à ce que les travaux interviennent plus tôt que 2022.

## IV- Questions diverses :

- **RASED : Présentation du RASED**

Trois personnes interviennent dans le cadre du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés (RASED): deux enseignantes spécialisées (Mmes Lentement et Monteil), et une psychologue de l'Éducation Nationale (Mme Guilloux).

*Le RASED agit en faveur de la socialisation des élèves, facilite l'acquisition de leurs apprentissages et leur bien être psychologique, il participe également à la prévention des difficultés, en particulier en maternelle. Les aides visent à soutenir la progression dans les apprentissages et à restaurer la confiance, le désir d'apprendre, le plaisir de la réussite.*

Lorsque les enseignants sollicitent l'aide du Rased, les demandes ( 62 cette année) sont analysées, et les réponses sont proposées en fonction des situations et des approches spécifiques des enseignantes spécialisées ou de la psychologue.

### **1- L'aide spécialisée à dominante pédagogique (Mme L entement)** quand il s'agit de difficultés scolaires.

L'enseignante propose une aide à des enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, l'objectif étant d'améliorer les compétences transversales (raisonnement, traitement de l'information, mobilisation des domaines de réussite). C'est un accompagnement de l'enfant dans le travail d'élaboration de sa pensée afin qu'il puisse effectuer les tâches scolaires qui lui sont demandées. Cette remédiation pédagogique, qui ne s'appuie pas directement sur le travail fait en classe, a pour objectif d'aider l'enfant à prendre conscience de ses stratégies et du raisonnement en jeu dans l'apprentissage. Cet accompagnement est difficile à mettre en œuvre en grand groupe.

### **2- L'aide spécialisée à dominante relationnelle (Mme Monteil ):**

L'enseignante travaille en amont des apprentissages ou dans le détour par rapport à ceux-ci.

Cette aide s'adresse à l'enfant qui manifeste des difficultés à investir son statut d'écolier, malgré toutes les aides apportées par l'équipe pédagogique. Les difficultés peuvent se traduire par des manifestations comportementales (agitation, instabilité, difficultés relationnelles, inhibition, inattention, opposition, etc)

L'aide relationnelle en petit groupe s'avère pertinente quand l'enfant ne peut pas être disponible pour les apprentissages ou quand il n'a pas mis en place les compétences indispensables pour apprendre ( capacité à travailler seul, socialisation insuffisante, acceptation de la frustration, appuis identitaires solides, sécurité affective). En s'appuyant sur un projet collectif, l'aide relationnelle permet à l'enfant de s'engager activement dans les apprentissages et de restaurer chez lui l'estime de soi et le désir d'apprendre.

*Le travail proposé par les enseignantes spécialisées se fait sur le temps scolaire, une fois par semaine, dans le cadre de petits groupes d'enfants, en lien avec les enseignants des classes et avec les familles qui peuvent être rencontrées en fonction des situations.*

### **3- L'aide de la psychologue (Mme Guilloux).**

La psychologue prend en compte la dimension psychoaffective et cognitive de l'enfant, participe à la réflexion, suscite les questionnements, les changements de regard, apporte ses éclairages dans la compréhension de situations complexes et assure si besoin le lien avec les services extérieurs.

Madame Faure demande si les enseignantes ont pu noter des difficultés liées au Covid. Les enseignantes notent depuis quelques années une évolution des comportements des élèves : attention plus labile, motivation et curiosité plus diluées, respect moindre d'autrui et des règles...qui ne semblent pas amplifiée par la crise et ne relève pas seulement de la conjoncture covid.

- **Organisation semaine scolaire** : L'équipe enseignante renouvelle son souhait de voir la mise en place d'une semaine de 4 jours et demande si les renseignements pris par la mairie auprès du Sicoval peuvent nous éclairer sur cette possibilité . Mme Passemar indique que le Sicoval n'est pas saisi de telles demandes.

- **Gestion du parking élémentaire** : Aux horaires de l'école, bien que la mairie ait

mis un agent municipal le matin, le dépôt des enfants est chaotique (dépose minute qui bloque la circulation...) Une altercation entre parents a failli tourner au pugilat. Mme Roux viendra à l'école pour essayer de trouver une solution d'aménagement garantissant plus de sécurité. Mais il revient aux usagers d'adapter leurs comportements.

- **Police municipale aux abords des écoles** : Quelle organisation est mise en place pour couvrir les deux maternelles et les deux entrées de l'élémentaire ? Seul un policier municipal « couvre » les trois écoles. Pendant la période de plan vigipirate « alerte attentat maximum », la gendarmerie a fait des rondes quotidiennes aux abords des écoles. La Mairie étudie une solution.

- **Heures de sortie identiques entre élémentaire et maternelle** : La consigne est de récupérer dans un premier temps les enfants à l'élémentaire puis à la maternelle. Cela génère souvent une arrivée tardive à la maternelle... Et ne permet pas de discuter avec la maîtresse à la sortie de l'école maternelle. La législation n'est pas la même en élémentaire et en maternelle : en élémentaire, les enseignantes sont responsables jusqu'au portail, à l'heure de sortie ; c'est aux parents qu' incombe la responsabilité d'être prêts à récupérer leur enfant à l'heure, ou d'autoriser leurs enfants à sortir seuls. En maternelle, les enfants doivent être remis en main propre et la Mairie a demandé aux ATSEM de garder une souplesse pour attendre les parents.. Il est donc préférable de passer d'abord en élémentaire ou d'organiser la « récupération » des enfants entre parents, par exemple. Pour échanger avec la maîtresse, il est préférable de prendre rendez vous.

Le Conseil est levé à 19h30.

Le prochain Conseil aura lieu le Mardi 22 juin 2021.